



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Le contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins (CAQES) 2022-2024

Résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023)

Janvier 2025

Pôle Pertinence et Efficience des Parcours de Soins et du Développement Durable
Direction de l'Offre de Soins

SYNTHÈSE

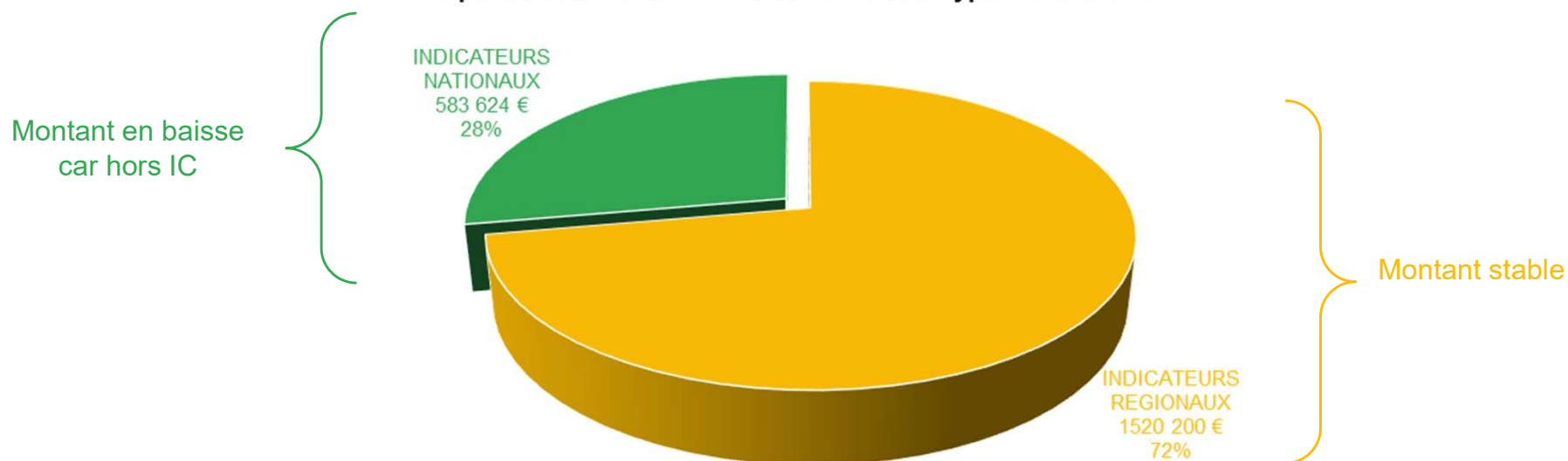
Synthèse globale

71 ES intéressés au titre de 2023 (75%), hors indicateurs nationaux (IN) « ézétimibe », « examens pré-anesthésiques » (EPA) et « parcours patients insuffisants cardiaques » (IC) (70 au titre de 2022 sur l'ensemble des indicateurs)

Pour rappel :

- en raison de l'évolution des recommandations scientifiques, l'IN « ézétimibe » est neutralisé jusqu'au terme des CAQES 2022-2024
- le calendrier d'évaluation des IN EPA et IC est désormais décalé d'une année → les résultats 2023 seront évalués en 2025 (N+2)

Répartition des montants versés selon le type d'indicateurs



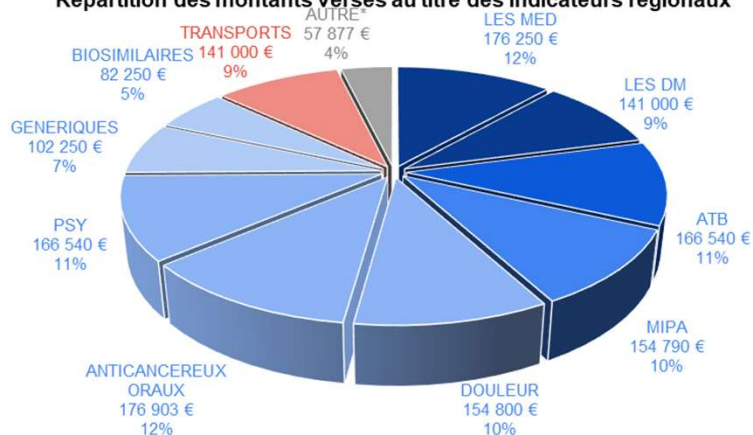
SYNTHÈSE INTÉRESSEMENT INDICATEURS RÉGIONAUX (1/2)

Indicateur	ATB	MIPA	Anti cancéreux oraux	PSY	Douleur	LES MED	LES DMI	GEN	BIOSIM	Transport	TOTAL IR
 Nb ES concerné s par indicateur	19	26	19	20	30	43	31	35	28	18	81
 Nb ES intéressé s par indicateur	11	16	10	11	12	31	21	11	11	9	69 
 % ES intéressé s par indicateur	58%	62%	53%	55%	40%	72%	68%	31%	38%	50%	85% 
 Montant de l'intéress- ement par indicateur	20 818€	15 479€	19 349€	17 531€	14 072€	7 663€ [5 000- 20 000€]	10 546€ [5 000- 30 000€]	8 225€ [2 000- 20 000€]	5 483€ [2 000- 20 000€]	23 500€ [20 700- 28 300€]	Max : 134 734€ Min : 2 000€ 

Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

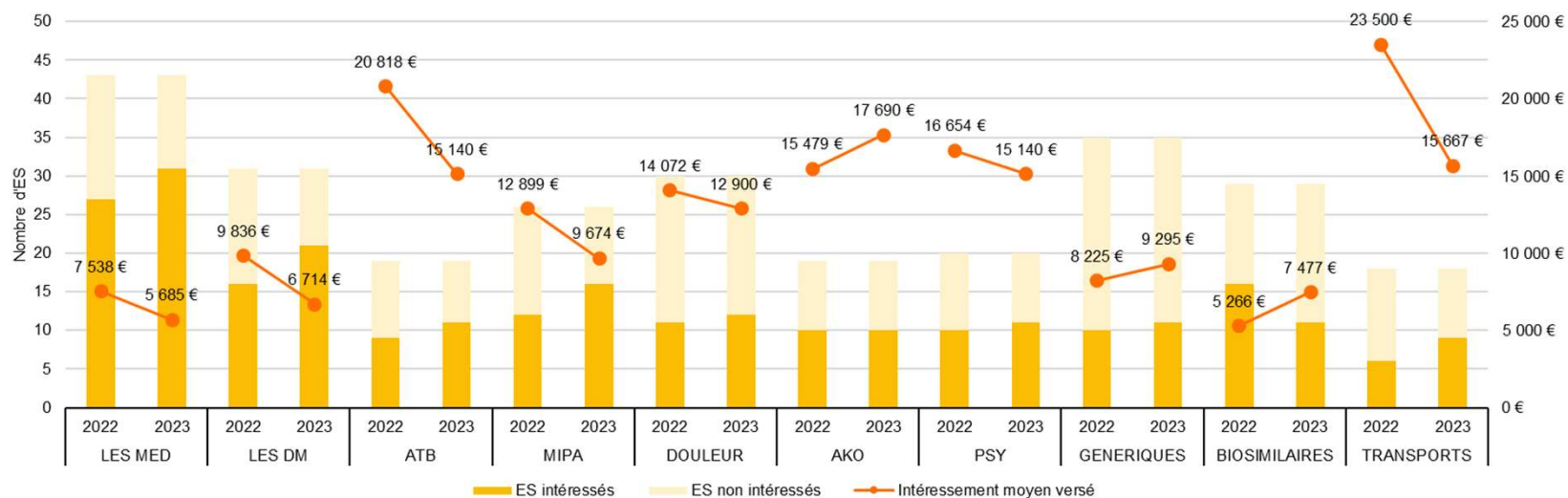
Synthèse intéressement indicateurs régionaux (2/2)

Répartition des montants versés au titre des indicateurs régionaux



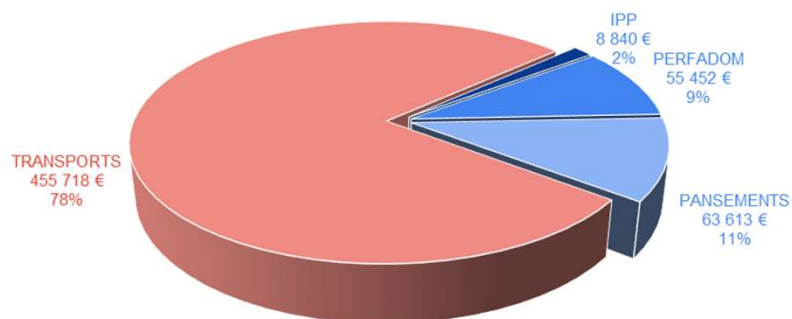
➤ Stabilité des enveloppes par indicateur régional (avant période contradictoire)

Nombre d'ES intéressés et intéressement moyen versé, par indicateur régional



Synthèse intéressements indicateurs nationaux

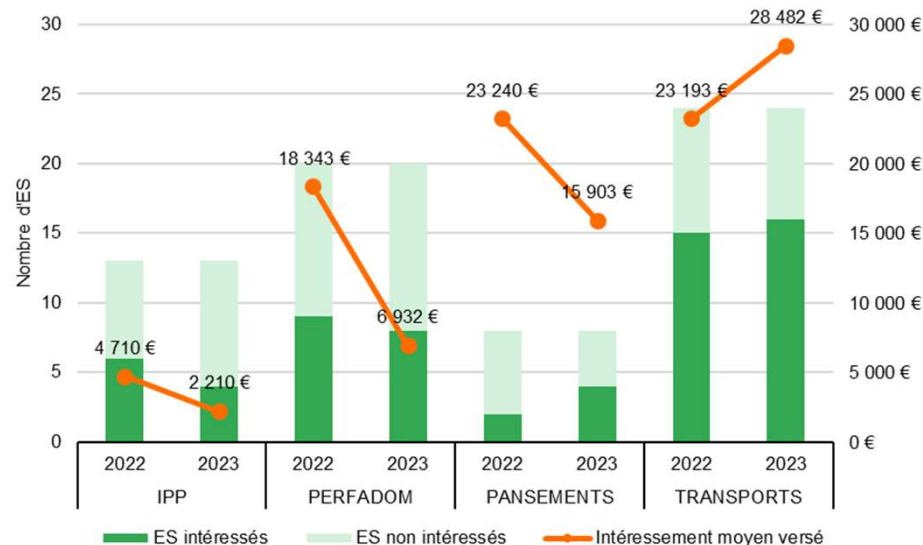
Répartition des montants versés au titre des indicateurs nationaux



Intéressements des IN calculés automatiquement à partir des données AM :

- ➔ Amélioration des résultats pour l'IN transports
- ➔ Pansements : davantage d'ES intéressés mais économie moyenne inférieure
- ➔ Moins bons résultats pour les IN IPP et Perfadom

Nombre d'ES intéressés et intéressement moyen versé, par indicateur national



RÉSULTATS RÉGIONAUX DÉTAILLÉS

RAPPEL PRIORITÉS RÉGIONALES ET MODÈLE D'INTÉRESSEMENT

Rappel 6 sujets retenus en Nouvelle-Aquitaine pour le contrat 2022-2024



INDICATEURS RÉGIONAUX

Composés d'une **partie quantitative** (données ou mesures d'éclairage) et d'une **partie qualitative** (actions à mettre en œuvre) : évalués en région



INTÉRESSEMENT

Enveloppe régionale FIR à redistribuer : **1,52M€ (+ 270K€ en 2023)** répartie par thème
Modèle d'intéressement établi en concertation, avec l'objectif d'éviter un « saupoudrage » et d'avoir une bonne représentativité des catégories d'ES

Éligibilité à un intéressement :

- Sélection des ES ayant un score > seuil fixé
- Seuil fixé annuellement et par thème en fonction des résultats des ES

5 INDICATEURS PRODUITS DE SANTE



Pertinence et bon usage
des produits de santé

1 INDICATEUR TRANSPORTS



Juste recours aux transports
professionnalisés décliné pour les
séjours, séances, actes et
consultations externes

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional Antibiotiques

1 - Rappel – Indicateur régional ATB

Objectifs



Prévenir le développement de l'antibiorésistance à l'hôpital et en ville par la promotion de la **juste utilisation des antibiotiques**, en particulier les plus générateurs de résistances bactériennes (antibiotiques critiques) et la réduction des prescriptions d'antibiotiques non justifiées.

Critères de ciblage

Etablissements de santé **support de GHT** et établissements de santé **publics et privés à enjeux**



19 ES ciblés



17 ES publics

2 ES privés

Evaluation

Indicateur quantitatif

Maîtriser la prescription des ATB critiques

Indicateurs qualitatifs

Engagement de la Direction

Suivi et mise en place d'actions pour promouvoir le bon usage des ATB

Renforcement de la coordination ES/EMS/Ville dans une logique de parcours



Score



Éligibilité à un intéressement



Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional ATB

▷ Poursuite de **l'engagement et de la dynamique** en intra ES en lien avec la COMAI

- ☐ Plan d'actions
- ☐ Formations, sensibilisation
- ☐ Suivi des consommations et résistances
- ☐ Evaluation des pratiques

42%

▷ Montée en charge de la téléexpertise

26% 2022

63%

▷ Montée en charge des actions externes vers autres ES / ville en lien avec les EMA
(soirées ville, lien avec CPTS/ URPS; journée, convention avec les EHPAD...)

42% 2022

En lien avec actions
CRAtb / EMA
territoriales

Points à renforcer

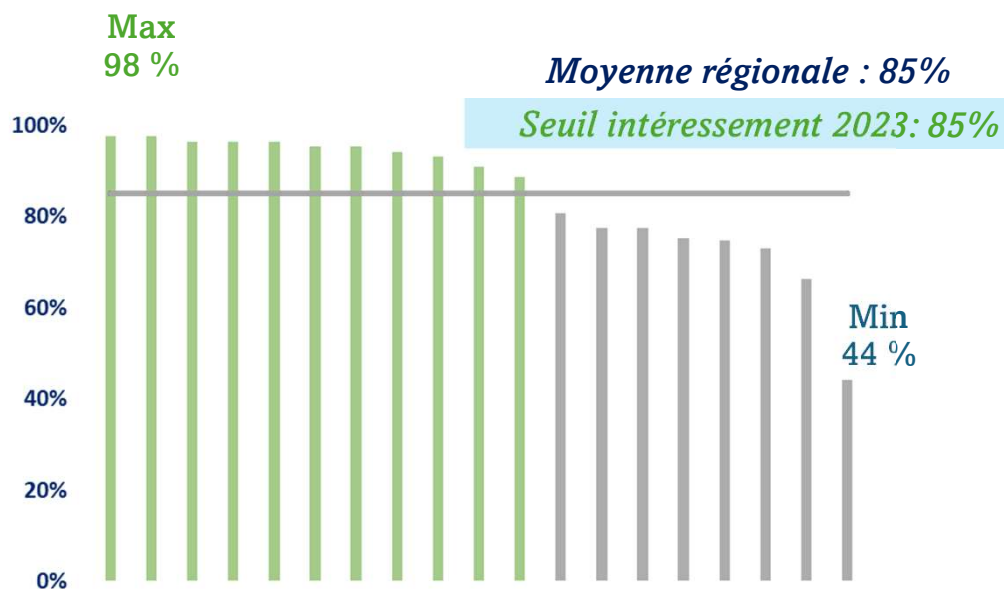
▷ Renforcer les actions de promotion de la traçabilité de la réévaluation et respect des durées de traitements

Evaluation 2025 (données 2024)

Ajout d'un **audit sur la traçabilité de la réévaluation des prescriptions d'antibiotiques** en complément de l'audit de pertinence des prescriptions d'antibiotiques dans les infections unitaires.

3 - Intéressement - ATB

Synthèse score - indicateur antibiotiques



58%
des établissements
concernés
intéressés

Sur 19 établissements concernés,

11 établissements intéressés

+2 établissements par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 80%

Enveloppe attribuée par thème

- Forfait unique par ES
- Modulation intéressement ES ayant des budgets attribués pour EMA (Equipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie) en 2023



2

CHU

8

CH

1

ES privés



17 330 € *

Montant par ES

* Modulation intéressement ES ayant des budgets attribués pour EMA en 2023

85%

Moyenne des
scores 2023

89% CHU

84% CH

87% ES privés

72%

Moyenne des
scores 2022

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

**Médicaments inappropriés
chez la personne âgée**

1 - Rappel – Indicateur régional MIPA

Objectifs



Prévenir l'iatrogénie médicamenteuse, promouvoir et renforcer la collaboration pluri professionnelle et la conciliation médicamenteuse pour ces patients

Critères de ciblage

ES avec dans les deux mois suivants une hospitalisation

- > 200 patients ayant eu une délivrance de BZD à ½ vie longue et/ou
- > 50 patients ayant eu une délivrance d'anti-HTA central



26 ES ciblés



21 ES publics

5 ES privés

Evaluation

Indicateur quantitatif

Non scoré

Indicateurs qualitatifs

Engagement de la Direction

Mise en place des actions de dé-prescription des MIPA

Renforcement de la coordination ES/EMS/Ville dans une logique de parcours



Éligibilité à un intéressement



Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional MIPA

Points Positifs



100%

▷ Poursuite de **l'engagement et de la dynamique** avec mise en place d'un plan d'actions et d'actions de formation et de sensibilisation au sein de leur ES

Lutte contre l'iatrogénie chez la PA
Pertinence - optimisation des traitements
- lien ville/hôpital

81%

▷ **Montée en charge** des activités de
☐ **pharmacie clinique et de conciliation**

239

Conciliations/BM en moyenne

145 en 2022

Min : 0 – Max : 1775

88%

☐ **réévaluation pluri professionnelle** des traitements chez la PA

88%

▷ Renforcement de la **dynamique d'évaluation des pratiques**

Vs 70% en 2022

Points à renforcer

TO DO

▷ Renforcer les actions engagées vers la ville et les établissements médico-sociaux

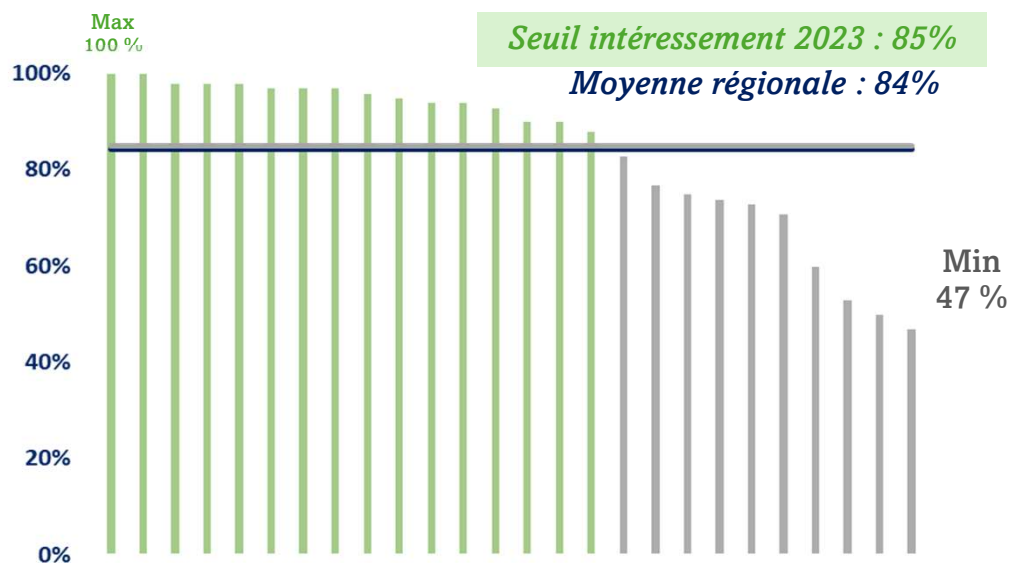
54%

Vs 30% en 2022

☐ *Plateforme en lien avec ville/EHPAD, lettre de liaison, formations, hotline gériatrie, lien avec EMG*

2 - Intéressement - MIPA

Synthèse score - indicateur MIPA



Sur 26 établissements concernés,

16 intéressés

+4 établissements par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 80%

62%
des établissements
concernés
intéressés

Enveloppe attribuée par thème

- Forfait unique par ES
- Modulation intéressement ES sous AAP PHEV sur thématique Personne âgée



3

CHU

10

CH

3

ES privés



11 466 €*

Montant par ES

* Modulation intéressement ES sous AAP PHEV sur thématique Personne âgée

16

84%

Moyenne des
scores 2023

95% CHU

84% CH

78% ES privés

74%

Moyenne des
scores 2022

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

Anticancéreux oraux

1 - Rappel – Indicateur régional Anticancéreux oraux (CHO)

Objectifs



Mobiliser les professionnels sur les démarches de bon usage des anticancéreux par voie orale, de pharmacie clinique et de suivi et accompagnement des patients tout au long du parcours en coordination avec les professionnels de ville (prévention de l'iatrogénie, amélioration de l'observance et gestion des effets indésirables)

Critères de ciblage

Principaux établissements de santé avec une activité de traitement médicamenteux systémique du cancer



19 ES ciblés



16 ES MCO publics

3 ES MCO privés

Evaluation

Indicateur quantitatif

Evolution des dépenses PHEV et nombre de patients sous anticancéreux par voie orale

Indicateurs qualitatifs

Engagement de la Direction via programme d'actions produits de santé

Suivi et mise en place des actions de pharmacie clinique

Transmission des informations aux professionnels de ville

Actions de coordination avec la ville pour le suivi des patients

Score



Éligibilité à un intéressement



2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional CHO

Poursuite de l'implication des ES dans les **actions visant à la qualité et sécurité de la prise en charge** des patients sous anticancéreux oraux **en lien avec les professionnels de ville**

A noter en 2023 :

▷ **Progression des activités de pharmacie clinique**

79% des ES (15/19) mettent en œuvre des **actions de pharmacie clinique** chez les patients sous anticancéreux oraux (contre 68% en 2022), avec néanmoins un déploiement variable selon les ES

- Consultations tripartites/quadripartites HDJ : **8 ES** + 2 ES en cours (contre 7 ES en 2022)
- Expérimentation nationale Oncolink : 1 ES

▷ **Poursuite de la mise en œuvre de démarches spécifiques afin d'améliorer la coordination avec la ville** pour le suivi des patients

Sessions d'échanges et de formation ville/hôpital

Travaux de partenariat et d'échanges avec les professionnels de ville (URPS) / CPTS

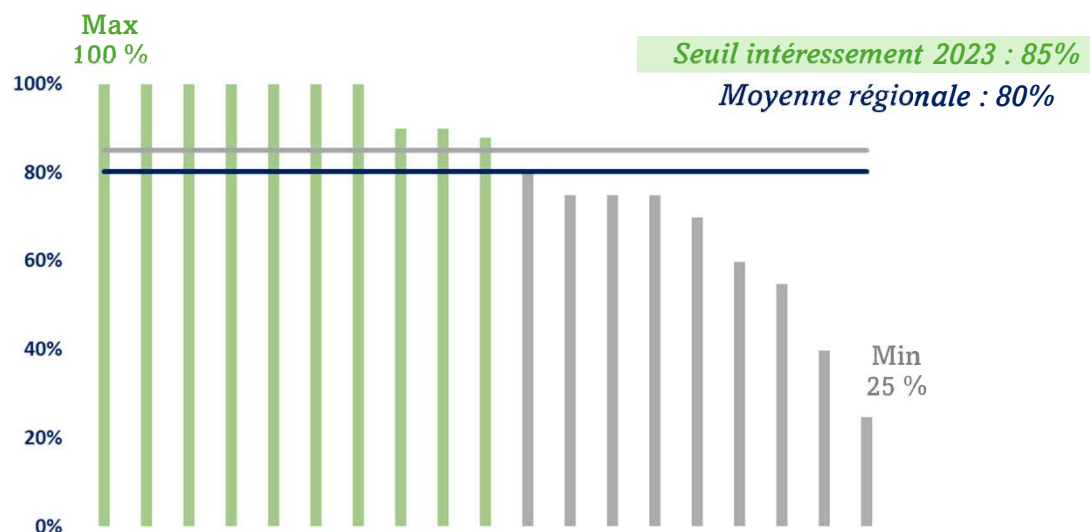
Plateformes d'information sur les anticancéreux oraux

Utilisation d'outils de télésurveillance pour le suivi des effets indésirables

...

3 - Intéressement - CHO

Synthèse score - indicateur Anticancéreux oraux



53%

 des établissements

 concernés

 intéressés

Sur 19 établissements concernés,

10 intéressés

 +0 établissement par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 80%

Enveloppe attribuée par thème

- Forfait unique par ES
- Modulation intéressement ES sous AAP PHEV sur thématique anticancéreux oraux



9

ES public
MCO

1

ES privé
MCO



22 112 € *

Montant par ES

* Modulation intéressement ES sous AAP PHEV sur thématique anticancéreux oraux

80%

Moyenne des
scores 2023

85%

ES public MCO

56%

ES privé MCO

72%

Moyenne des
scores 2022

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

PSY

1 - Rappel – Indicateur régional PSY

Objectifs



Mobiliser les professionnels sur la prise en charge globale des patients (somatique /psychiatrie), thème jugé à fort enjeu de pertinence de prescriptions, dans le cadrage régional de la pertinence des soins, volet produits de santé PAPRAPS 2022-2025

Critères de ciblage

Etablissements de santé avec une activité de psychiatrie (top 15 des ES à monoactivité PSY et top 5 des MCO à activité PSY)



20 ES ciblés



15 ES publics dont 5 MCO

5 ES privés monoactivité PSY

Evaluation

Indicateur quantitatif

Maîtriser les risques de iatrogénie médicamenteuse en santé mentale

Indicateurs qualitatifs

Engagement de la Direction

Suivi et mise en place des actions de pharmacie clinique

Renforcement de la coordination ES/EMS/Ville dans une logique de parcours

Score



Éligibilité à un intéressement

Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) – janvier 2025



2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional PSY



Dynamique d'amélioration de la qualité de la prise en charge médicamenteuse intégrée au PAQSS



Engagement sur l'évaluation des pratiques

80 % des ES ont réalisé BZORDS avec mise en place d'actions d'amélioration entre les 2 itérations



Mobilisation sur la transition écologique intégrant les alternatives non médicamenteuses validées et la pertinence



81 % des ES : actions coordonnées en lien avec la ville et/ou structures d'aval en vue de sécuriser la prise en charge médicamenteuse globale des patients en psychiatrie



2/3 des ES mettent en œuvre

la **conciliation médicamenteuse** chez les malades chroniques dont 50% en routine

la **réévaluation pluriprofessionnelle des traitements** dont 2/3 formalisées (staff, ...)



actions de formation/sensibilisation/outils en lien avec les professionnels de ville

Evaluation 2025 (données 2024)

Changement de la thématique de l'audit : traçabilité de la contraception (de la prescription à l'administration) lors de la coprescription d'un psychotrope

Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

3 - Intéressement - PSY

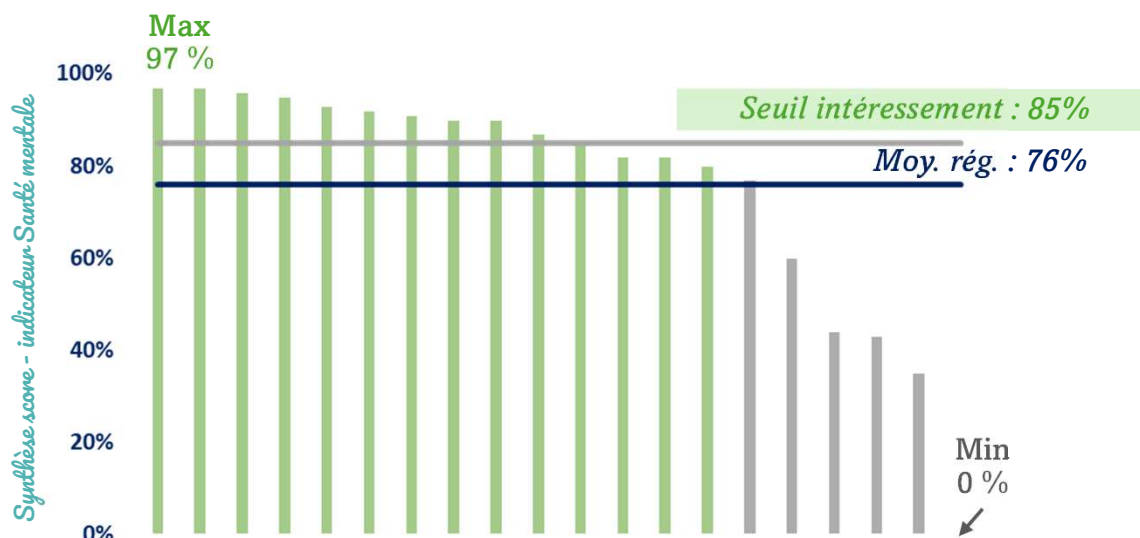
55%
des établissements
concernés
intéressés

Sur 20 établissements concernés,

11 intéressés

+1 établissement par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 80%



Enveloppe attribuée par thème

- Forfait unique par ES
- Modulation intéressement ES sous AAP PHEV sur thématique santé mentale



7

ES public
PSY

3

ES privé
PSY



15 861* €

Montant par ES

* Modulation intéressement ES sous AAP PHEV sur thématique santé mentale

76%	Moyenne des scores 2023	76%	ES public PSY
		88%	ES privé PSY
70%	Moyenne des scores 2022	40%	ES MCO PSY

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

Douleur chronique

1 - Rappel – Indicateur régional DLR

Objectifs



Mobiliser les professionnels sur la prise en charge globale des patients douloureux chroniques en vue de diminuer l'iatrogénie médicamenteuse évitable, ainsi que les risques de surconsommation et de dépendance.

Critères de ciblage

Structures labellisées « **Structure spécialisée douleur chronique** » y compris les permanences avancées



30 ES ciblés



22 ES publics dont 3 CHU

6 ES privés

2 ES ESPIC

Evaluation

Indicateurs qualitatifs

Engagement de la Direction

Suivi et mise en place des actions de pharmacie clinique

Renforcement de la coordination ES/EMS/Ville dans une logique de parcours

Score



Éligibilité à un intéressement



Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) – janvier 2025

2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional DLR



Dynamique d'amélioration de la qualité de la prise en charge de la douleur intégrée au PAQSS

lien avec travaux du CLUD et attendus de la certification



Mobilisation sur la transition écologique intégrant les alternatives non médicamenteuses validées et la pertinence



2/3 des ES mettent en œuvre

- ✓ la conciliation médicamenteuse chez les malades chroniques dont 50% en routine
- ✓ la réévaluation pluriprofessionnelle des traitements dont 2/3 formalisées (staff, ...)

82 % des ES : actions de réduction des risques de dépendance et d'iatrogénie avec la ville et/ou structures d'aval



Information/de sensibilisation sur les risques de dépendance aux traitements

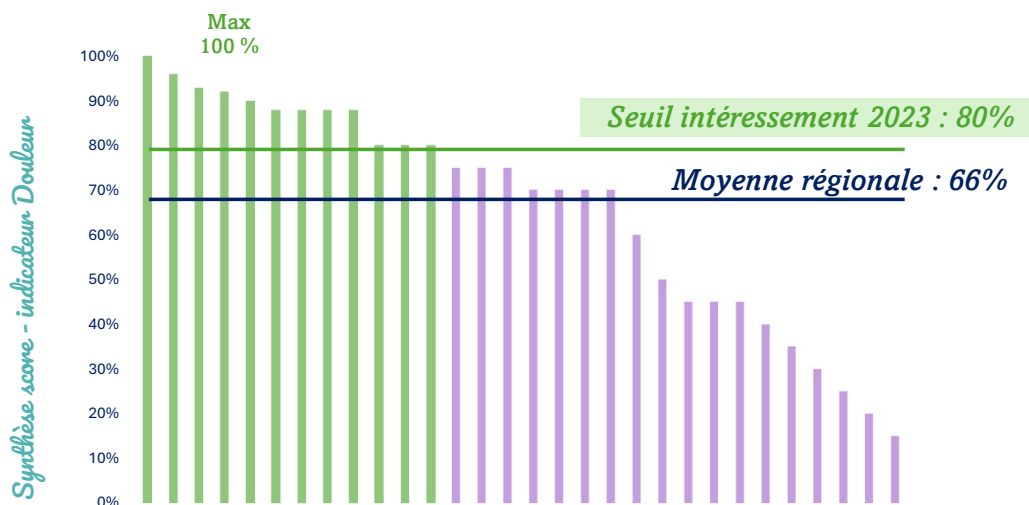
- ✓ des patients/entourage : 70%
- ✓ des professionnels : 45%

Poursuivre la montée en charge :

- conciliation médicamenteuse
- réévaluation pluriprofessionnelle/pertinence
- information des professionnels et des patients
- transmission parcours de soins

Montée en charge depuis 2022 avec formalisation des organisations

3 - Intéressement DLR



40%
des établissements
concernés
intéressés

Sur 30 établissements concernés,

12 intéressés

+1 établissement par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 75%

Enveloppe attribuée par thème

- Forfait unique par ES



2

CHU

7

CH

3

ES privés



12 072 €

Montant par ES

66%

Moyenne des
scores 2023

84% CHU

63% CH

66% ES Privé

54%

Moyenne des
scores 2022

Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

**Médicaments coûteux et innovants
(liste en sus)**

1 - Rappel – Indicateur régional MED COUT INN

Objectifs

Garantir l'utilisation des **médicaments coûteux et innovants** inscrits sur la liste dans un objectif de conformité aux bonnes pratiques, de traçabilité et de pertinence de leur utilisation.

Critères de ciblage

Etablissements de santé **publics et privés à enjeux (dépenses significatives et/ou concernés par hors AMM)**

43 ES ciblés



26 ES publics

17 ES privés

Evaluation

Indicateur quantitatif

Maîtriser et réguler les évolutions des dépenses

Garantir la fiabilité et l'exhaustivité du codage des indications lors de la facturation

Respecter les conditions applicables aux prescriptions hors AMM codées I999999 dans le PMSI

Indicateurs qualitatifs

Engager la direction et la communauté médicale

Déployer un plan d'actions de pertinence et de maîtrise des dépenses

Score



Éligibilité à un intéressement



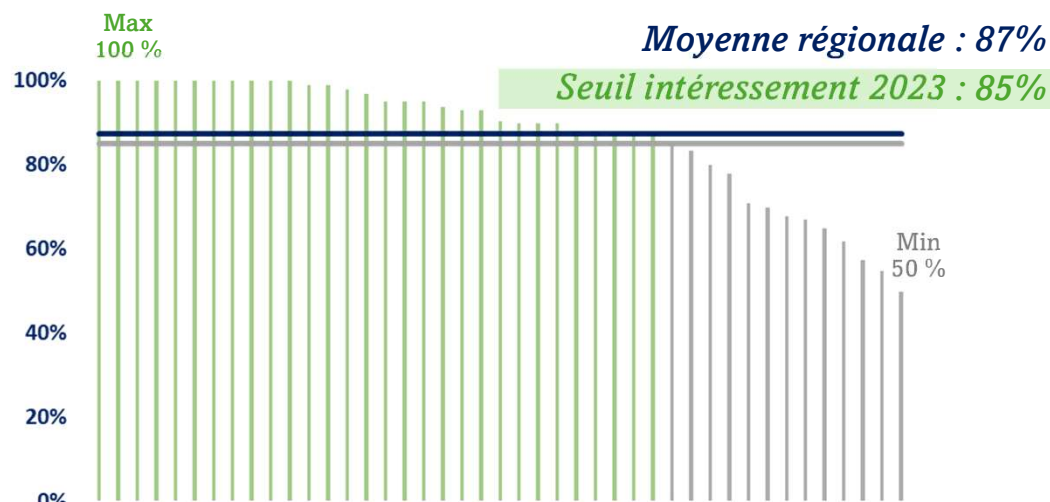
Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional MED COUT INN

- ▷ Engagement de la direction, de la CME et de la PUI
- ▷ Maintien de la dynamique de promotion des médicaments biosimilaires
taux de prescription de biosimilaires liste en sus de 90%
- ▷ Justification des initiations de traitement hors AMM avec envoi à l'OMEDIT
- ▷ Marges d'amélioration sur l'information du patient sur le caractère hors AMM de la prescription
- 20% d'ES avec un taux d'information du patient inférieur à 20%
- ▷ Evaluation de pertinence des pratiques pour plus de 90% des ES : en progression
mais à POURSUIVRE

3 - Intéressement – MED COUT INN

Synthèse score -
indicateur médicaments Couteux Innovants



Sur 43 établissements concernés,

31 intéressés

+4 établissements par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 80%

72%
des établissements
concernés
intéressés



2

CHU

10

CH

2

ESPIC

9

ES
privés

Enveloppe attribuée par thème

- Au prorata des dépenses 2023 des médicaments liste en sus MCO
- Avec définition d'un plafond maximum et minimum



5 685 € [4 000-20 000]

Montant moyen
[min-max] par ES

87%

Moyenne des
scores 2023

88%

CHU

83%

CH

97%

ESPIC

89%

ES privé

79%

Moyenne des
scores 2022

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

Dispositifs médicaux implantables

1 - Rappel - Indicateur régional DMI

Objectifs



Garantir l'utilisation des dispositifs médicaux implantables (DMI) inscrits sur la liste dans un objectif de conformité aux bonnes pratiques, de traçabilité et de pertinence de leur utilisation.

Critères de ciblage

Etablissements de santé **publics et privés à enjeux (dépenses significatives)**



31 ES ciblés



14 ES publics

17 ES privés

Evaluation

Indicateur quantitatif

Maîtriser et réguler les évolutions des dépenses des DMI de la liste en sus – non scoré

Indicateurs qualitatifs

Garantir la traçabilité sanitaire et financière des DMI

Engager la direction et la communauté médicale dans la gestion des DMI

Déployer un plan d'actions de traçabilité, pertinence et maîtrise des dépenses des DMI



2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional DMI

- ▷ Poursuite de l'informatisation du circuit des DMI intégrant l'IUD : projets encore en cours de déploiement (6 ES avec un taux inférieur à 80%)
- ▷ Codage des DMI intra GHS pour 96% des ES concernés
- ▷ Remise de l'information post implantation à poursuivre (15 ES avec un taux inférieur à 80%)
- ▷ Progression importante de la réalisation d'audits de pertinence de pose de DMI 65% (20/ 31) contre 45% (14/31) sur 2022

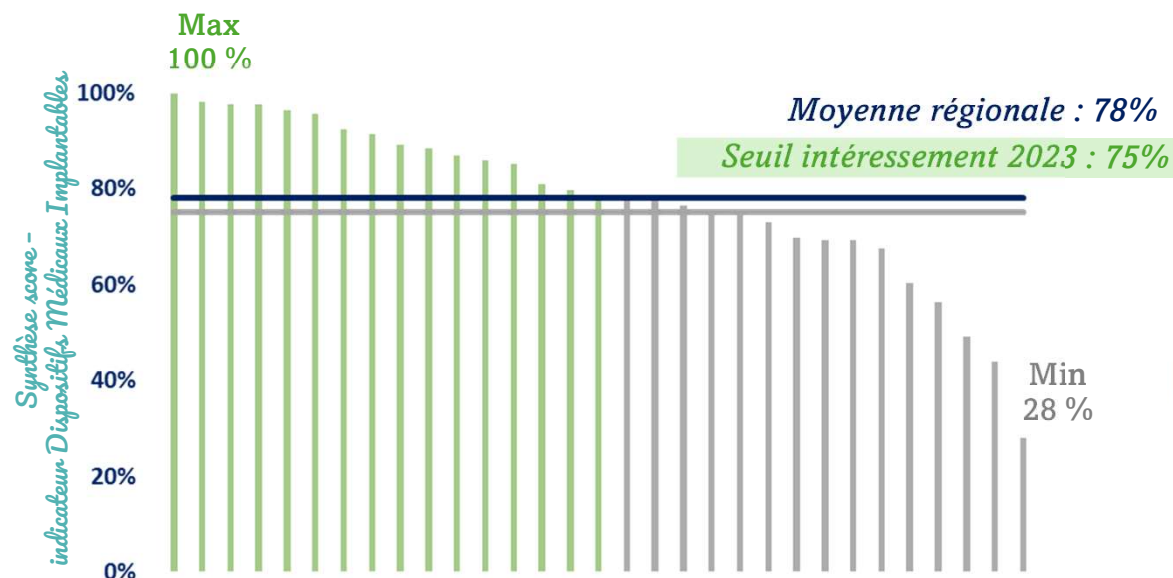
Avec Outils OMEDIT ou audits internes
en fonction des enjeux identifiés dans l'ES

Prothèses totales de genou
Enveloppes TYRX
Prothèse totale de hanche
Endoprothèses aortiques sur mesure
Prothèses discales cervicales Mobi C
Stimulateurs cardiaques

Evaluation 2025 (données 2024)

Nouvelle grille d'audit à disposition des ES : pertinence de pose des enveloppes antibactériennes résorbables TYRX

3 - Intéressement - DMI



Sur 31 établissements concernés,

21 intéressés

+5 établissements par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 75%

68%
des établissements
concernés
intéressés



2

CHU

1

CH

10

ES privés

Enveloppe attribuée par thème

- Au prorata des dépenses 2022 DMI liste en sus
- Avec définition d'un plafond maximum et minimum



6 714€ [5 000-15 000€]

Montant moyen [min-
max] par ES

78%

Moyenne des scores
2023

72,5%

CHU

88%

ES privés

62%

CH

69%

Moyenne des scores
2022

Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

GÉNÉRIQUES-BIOSIMILAIRES

1 - Rappel – Indicateur régional Génériques

Objectifs

Promouvoir la prescription des médicaments inscrits au répertoire des génériques

Critères de ciblage

Etablissements ayant un taux de génériques inférieur à la moyenne nationale parmi les établissements de même catégorie, sur 1 à 5 classes thérapeutiques du répertoire

Avec un nombre de boîtes supérieur ou égal à la médiane régionale sur les classes concernées

35 ES ciblés

29 ES publics

6 privés



Evaluation

Indicateur quantitatif

Maîtriser la prescription des principes

30%

70%

Score



Indicateurs qualitatifs

Mise à jour du livret thérapeutique

Plan de communication interne & externe

Actions remarquables

Éligibilité à un intéressement



2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional GEN

Points Positifs



Evaluation du livret thérapeutique avec référencement, intégration et mise en avant des médicaments appartenant au répertoire des génériques dans le LAP

54,29%

Communication régulière, actions de sensibilisation et de promotion dans les services auprès des prescripteurs y compris les internes (accès au répertoire, état des lieux sur l'évolution du taux de prescription dans le répertoire ...)

50%

Points à renforcer

TO DO

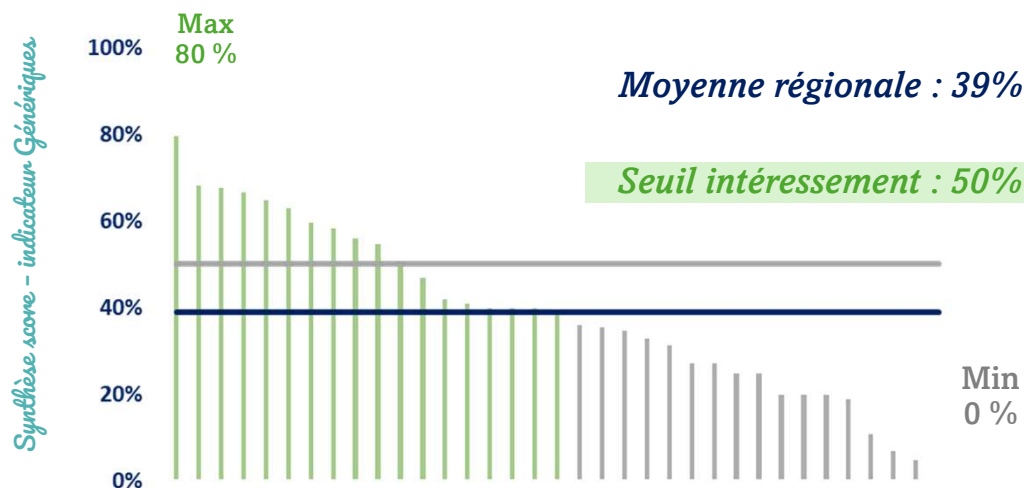
Actions de communication et d'informations régulières auprès des patients (affiches, flyers ...)

41,43%

Elaborer et mettre en place des actions remarquables de promotion de la prescription des médicaments génériques (pré-paramétrages d'ordonnances de sortie type, validation pharmaceutique prioritaire ...)

10%

3 - Intéressement - Génériques



Indicateur historique
de l'Assurance maladie

Sur 35 établissements concernés,

11 intéressés

+1 établissements par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 50%

31%
des établissements
concernés
intéressés

Enveloppe attribuée par thème

- Seuil fixé annuellement et par thème en fonction des résultats des ES
- Intéressement soumis à l'obtention d'un minimum de 50 points
- Montant déterminé à partir du score, pondéré par le poids de l'ES
- Volonté d'éviter le saupoudrage et d'avoir une bonne représentativité des catégories d'ES (plancher à 2000€, plafond à 20 000€)



2

CHU

7

CH

2

ES privés



9 295 €

[2 000 € - 20 000€]

Montant moyen [min-
max] par ES

40

39%

Moyenne des
scores 2023

50% CHU

36% CH

36% ES privés

48% ESPIC

36%

Moyenne des
scores 2022

Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

1 - Rappel – Indicateur régional Biosimilaires

Objectifs

Promouvoir la prescription des médicaments biosimilaires

Critères de ciblage

Etablissements ayant un taux de biosimilaires inférieur à la moyenne nationale parmi les établissements de même catégorie, sur 1 à 2 classes thérapeutiques sur les biosimilaires

Avec un nombre de boîtes supérieur ou égal à la médiane régionale sur les classes concernées



Evaluation

Indicateur quantitatif

Maîtriser la prescription des principes

30 %

Indicateurs qualitatifs

Mise à jour du livret thérapeutique

Plan de communication interne & externe

Actions remarquables

70 %

Score



Éligibilité à un intéressement



Synthèse des résultats de l'évaluation 2024 (année civile 2023) - janvier 2025

2 - Synthèse évaluation – Indicateur régional BIOSIM

Points Positifs

Evaluation du livret pharmaceutique sur les classes thérapeutiques biosimilaires avec référencement, intégration et mise en avant des médicaments biosimilaires dans le LAP (*dès leur sortie pour les nouveaux biosimilaires*)

59,48%

Communication régulière, actions de sensibilisation et de promotion dans les services auprès des prescripteurs y compris les internes, particulièrement pour les molécules ciblées (*diffusion régulière de la liste des biosimilaires avec différentiel de coûts, état des lieux sur l'évolution du taux de prescription des biosimilaires, règles de prescription ...*)

74,14%

Points à renforcer

TO DO

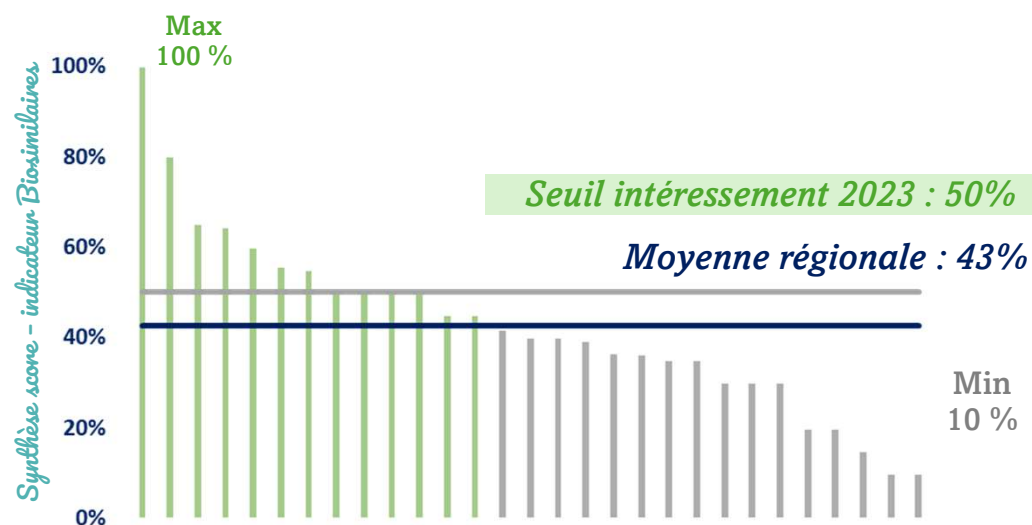
Actions de communication et d'informations régulières auprès des patients (*affiches, flyers ...*)

42,24%

Elaborer et mettre en place des actions remarquables de promotion de la prescription des médicaments biosimilaires (*entretiens pharmaceutiques lors des switches, validation pharmaceutique prioritaire, pré-paramétrages d'ordonnances de sortie type ...*)

10,34%

3 - Intéressement - BIOSIM



43%

Moyenne des
scores 2023

49%

Moyenne des
scores 2022

42% CHU

42% CH

45% ES privés

44% ESPIC

Sur 29 établissements concernés,

11 intéressés

-4 établissements par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 50%

38%
des établissements
concernés
intéressés

Enveloppe attribuée par thème

- Seuil fixé annuellement et par thème en fonction des résultats des ES
- Intéressement soumis à l'obtention d'un minimum de 50 points
- Montant déterminé à partir du score, pondéré par le poids de l'ES
- Volonté d'éviter le saupoudrage et d'avoir une bonne représentativité des catégories d'ES (plancher à 2000€, plafond à 20 000€)



1

CHU

7

CH

3

ES privés



7 477 €

[2 000 € - 20 000€]

Montant moyen [min-
max] par ES

43

CAQES SYNTHESE EVALUATION

Indicateur régional

Transport

1 - Rappel – Indicateur régional (IR) Transport

Objectif

Défini en complément de l'indicateur national, il porte sur la **diminution du recours au transport professionnalisé** (ambulance et transport assis professionnalisé), au profit du véhicule personnel ou du transport en commun.

Critères de ciblage

Etablissements de santé MCO publics ayant un **taux de recours au transport professionnalisé supérieur d'au moins 2 points à la médiane régionale** sur au moins un des trois types d'activité considérés (séjours MCO, séances de chimiothérapie pour affection tumorale et de radiothérapie, actes et consultations externes) et des dépenses de transports supérieures à 400 000 euros



18 ES ciblés

Evaluation

Indicateur quantitatif

Diminution du taux de recours au transport professionnalisé sur le(s) type(s) d'activité ciblé(s), entre 2022 et 2023

Indicateurs qualitatifs

Mise en place d'un plan de communication (interne et externe) pour sensibiliser au juste recours aux transports professionnels

Utilisation de la plateforme régionale de commande de transports

Fixation d'objectifs chiffrés dans les contrats de pôle des spécialités ciblées, conjointement avec l'Assurance Maladie et l'ARS

Fluidification du processus de sortie (zones tampons, centralisation des documents)

30%

Score



70%

Éligibilité à un intéressement

2 - Synthèse évaluation – IR Transport



La **plateforme régionale de transports** est utilisée par plus de 90% des services prescripteurs dans 15 des 18 ES évalués (83%).



La **communication sur le juste recours au transport professionnalisé** doit être améliorée :

- 33% des ES ont diffusé une information régulière aux soignants en 2023, 44% l'ont fait en partie et 22% ne l'ont pas fait
- 33% des ES ont diffusé une information régulière aux patients et à leur entourage, 39% l'ont fait en partie et 28% ne l'ont pas fait

Les **actions en faveur de la fluidification du processus de sortie** (centralisation des documents de sortie, mise en place de zones tampon) doivent encore être mises en œuvre dans 22% des ES et poursuivies dans 61% d'entre eux.



Près de 70% des ES n'ont ni fixé d'**objectifs chiffrés de diminution du recours aux transports professionnels dans les contrats de pôle des spécialités ciblées**, ni engagé de travail d'identification de ces pôles en 2022. L'utilisation de la plateforme régionale Transport permet de disposer de données utiles et l'Assurance Maladie se tient à la disposition des ES pour les accompagner dans ce travail.

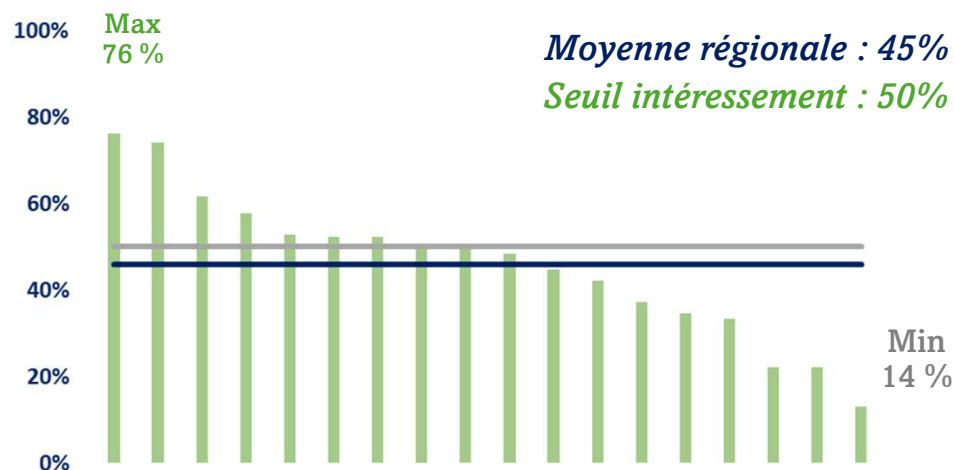


L'objectif de diminution du **taux de recours au transport professionnalisé** a été atteint dans :

- 50% des ES ciblés sur les séjours MCO
- 44% des ES ciblés sur les séances
- 57% des ES ciblés sur les actes et consultations externes

3 - Score et intéressement – IR Transport

50%
des établissements
concernés
intéressés



Sur 18 établissements concernés,

9 intéressés

+3 établissements par rapport à l'évaluation CAQES 2022

Seuil intéressement 2022 : 50%

Enveloppe attribuée par thème

- Au prorata du score global

45%

Moyenne des
scores 2023



15 667 €

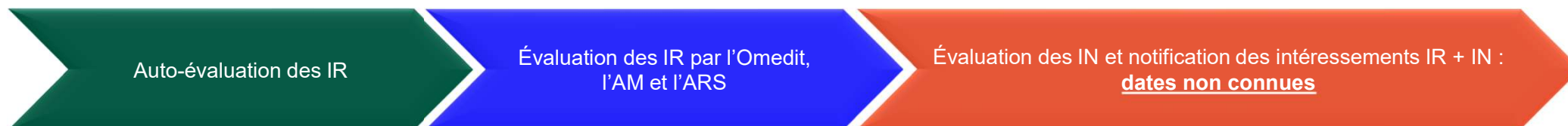
Montant moyen par ES
intéressé

39%

Moyenne des
scores 2022

PERSPECTIVES 2025

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.
------	-------	-----	------	---------	------	-------	------	------	------	-------



Ouverture espace
auto-évaluation
dans e-medite

Évaluation des résultats 2024 des IR :

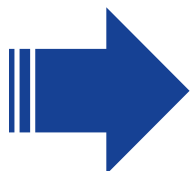
- Procédure et calendrier identiques à 2024

Évaluation des IN :

- Réalisée au niveau national
- Date de restitution dépendante de la date d'envoi aux ARS des résultats de l'évaluation et des délégations de crédits

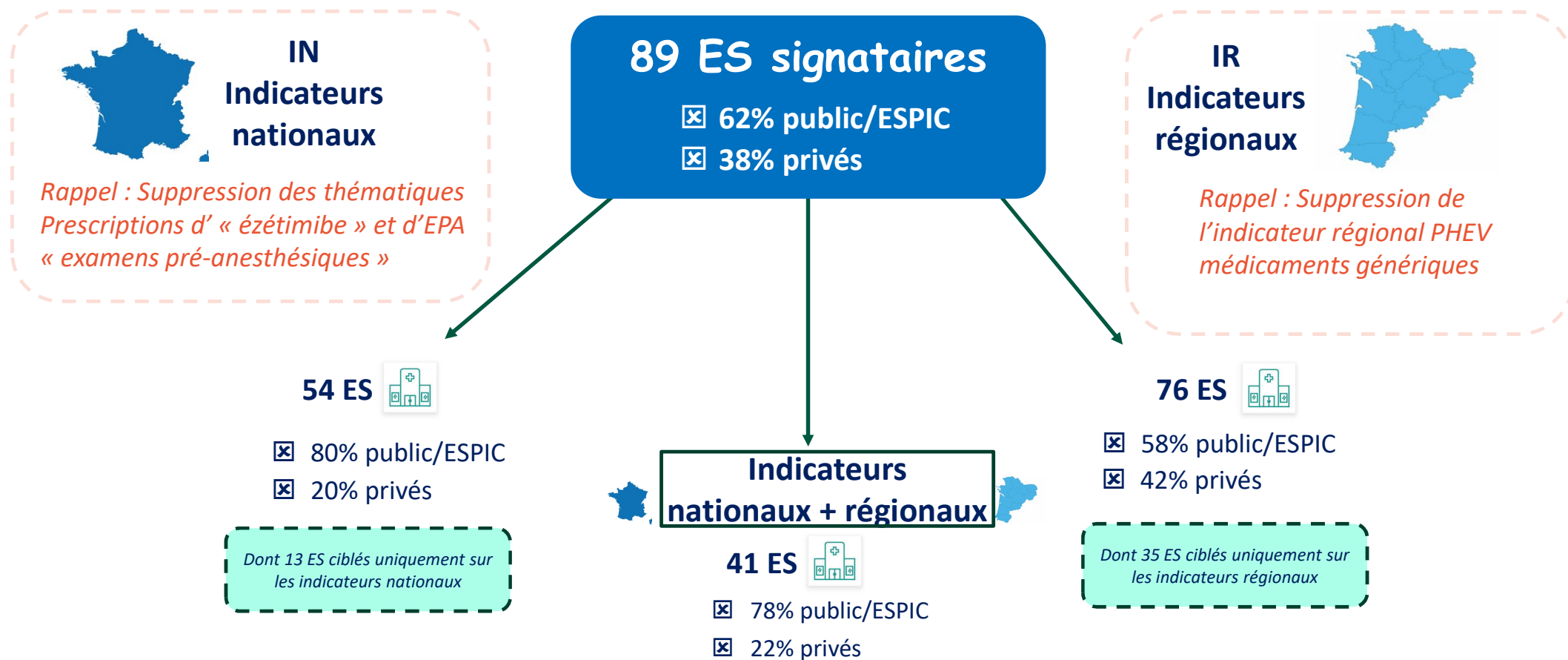


Validation et restitution dans
e-medite des résultats de
l'évaluation des IR



Accompagnement de l'Assurance maladie et de l'OMEDIT en année N sur les thématiques du contrat, entrée en vigueur des contrats 2025-2026 (continuité sauf pour la suppression des certains thèmes IR/IN)

NOUVEAUX CONTRATS 2025 – 2026 RENOUVELLEMENT (1^{ÈRE} ANNÉE)





Merci pour votre attention